
Renseignements sur l'avocat ou avocate

Nom :

N° d'avocat à AJO :

N° d'avocat au BDLO :

Remarque : Vous pouvez obtenir le texte des normes régissant l'inscription sur la liste du droit de la famille au bureau de district ou sur le site Web d'AJO à http://www.legalaid.on.ca/fr/info/panel_standards.asp.

Je suis reconnu(e) comme spécialiste en droit criminel par le Barreau de l'Ontario.

Remarque : Si vous êtes reconnu(e) comme spécialiste du droit de la famille par le Barreau de l'Ontario, vous répondez automatiquement aux exigences en matière d'expérience et de perfectionnement professionnels stipulées dans les parties I et II ci-dessous.

Partie 1 : Expérience pertinente minimale

Je possède l'expérience minimale ou l'équivalence requise par AJO pour l'inscription sur la liste des avocats en droit de la famille, conformément au paragraphe 1 (1) or 1 (2) des Normes régissant les avocats inscrits sur les listes en droit de la famille.

Inscription conditionnelle

Je ne possède pas l'expérience spécialisée requise par AJO et je demande au directeur général d'autoriser mon inscription conditionnelle en considération de ce qui suit :

Je suis employé(e) et supervisé(e) par un avocat inscrit sur la liste du droit de la famille

Je possède une expérience récente en enseignement du droit de la famille ainsi que les compétences pratiques nécessaires;

J'ai une formation pratique et une formation spécialisée dans des domaines reliés au droit de la famille;

J'ai une expérience importante à titre d'avocat de service dans un tribunal de la famille ou dans un centre d'information sur le droit de la famille;

J'ai une expérience importante en tant que stagiaire auprès d'un avocat spécialisé en droit de la famille;

Je m'engage à acquérir l'expérience minimale pertinente dans un délai de deux ans, à participer aux cours de formation exigés par le directeur général et à être encadré par un avocat exerçant en droit de la famille, avec l'approbation du directeur général.

Partie 2 : Perfectionnement professionnel obligatoire

Je m'engage à suivre au moins 6 heures par an de formation professionnelle continue, ou l'équivalent, en droit de la famille, conformément au paragraphe 2 (1) ou 2 (2) des Normes régissant les avocats inscrits sur les listes en droit de la famille.

J'accepte de me conformer en permanence aux normes d'AJO relatives à l'inscription et au maintien sur la liste du droit de la famille.

Je comprends que je dois être inscrit(e) sur la liste et que je dois respecter les normes pour être autorisé(e) à accepter un certificat d'aide juridique.

En cochant cette case, je confirme que j'ai lu et compris les exigences énoncées dans les normes et que les renseignements ci-dessus sont exacts et véridiques.

Signature:

Date:

Envoyer ce formulaire par la poste ou par télécopieur au bureau de district de l'aide juridique.

Les renseignements personnels demandés dans ce formulaire sont recueillis en vertu de l'article 84 de la Loi sur les services d'aide juridique et seront utilisés afin de déterminer si la personne concernée satisfait aux normes requises pour son inscription et son maintien sur la liste, ainsi que pour la création et la gestion des listes d'avocats par les bureaux de districts. Les questions à ce sujet doivent être adressées à la coordinatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, 200-40 rue Dundas, Toronto (Ontario) M5G 2H1; 416 979-1446 ou 1 800 668-8258

RÉSERVÉ À L'USAGE INTERNE

Approbation - liste du droit de la famille

Signature:

Date: